



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

3.2.1

Synode
des 7 et 8 novembre 2022 à Berne

Élection de deux scrutatrices ou scrutateurs pour le mandat 2023 – 2024

Proposition

Le Synode élit Theddy Probst et Haru Vetsch scrutateurs pour le mandat 2023 – 2024.

Sierre, le 10 octobre 2022
Église évangélique réformée de Suisse

La Commission de nomination
Le président
Gilles Cavin

L'article 6 du Règlement du Synode stipule :

Élection et compétences

¹ *Le Synode élit en son sein, pour une durée de deux ans, deux scrutatrices ou deux scrutateurs ainsi que deux personnes pour les suppléer. Ces personnes peuvent être réélues.*

² *Les scrutatrices et scrutateurs ont pour compétence de préparer, avec la présidence du Synode, les élections et les votations du Synode et d'en valider le résultat.*

Theddy Probst se met à disposition pour l'élection et Haru Vetsch pour la réélection. La Commission de nomination propose au Synode de les élire scrutateurs pour le mandat 2023 – 2024 :

| | | |
|---------------------------|----|---------|
| Theddy Probst, pasteur | ZH | nouveau |
| Hansruedi Vetsch, pasteur | TG | sortant |